



1969

Assemblée Générale du 22 juin 2025

L'Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Vert Saint Denis /Cesson s'est tenue le 22 juin 2025 sur la pas de tir extérieur situé au 4 Avenue de la Zibeline, 77240 Cesson.

Ordre du jour :

- 1: Rapport moral
- 2 : Rapport financier et cotisations
- 3: Initiation / Perfectionnement
- 4 : Compétitions
- 5 : Equipements/Horaires
- 6: Votes
- 7: Perspectives
- 8 : Points divers
- 9 : Election du Conseil d'Administration et statuts
- 10 : Remise des récompenses

Pot de l'Amitié et repas champêtre

L'Assemblée Générale débute à 11h18.

La Présidente remercie chaleureusement les adhérents présents. Le décompte des présents ou représentés est réalisé. La Compagnie d'arc comporte 73 adhérents.

20 personnes sont présentes et 9 ont envoyé leur pouvoir. Le quorum de 1 quart des votants (18) étant atteint l'Assemblée Générale peut se tenir et les votes seront validés.

I. Rapport Moral

Myriam DORILLEAU, Présidente en exercice débute son rapport moral.

a. Elle présente l'effectif de la Compagnie d'arc

Cette année, 73 personnes ont pris une adhésion à notre Compagnie, contre 61 la saison précédente (augmentation de 19,7%). Nous avons dénombré 53.4% de renouvellements (contre 61% l'année dernière) et 46.6% de créations, principalement des adultes (39% l'année passée et principalement des adultes).

De plus, grâce notamment aux JO, le nombre d'adhérents a augmenté au niveau national avec +15%.

En ce qui concerne la répartition hommes/féminines, nous avons un effectif de 46 hommes et 27 femmes. Les féminines représentent 37% des adhérents alors que ce pourcentage était 31% la saison dernière. A noter néanmoins qu'au niveau national le taux est de 36%.

Notre Compagnie a accueilli 22 jeunes (contre 17 la saison précédente). Nous avons constaté une augmentation concernant les jeunes. Les jeunes représentent 30% de notre effectif (contre 25% l'année dernière).

Nous dénombrons aucun enfant de la catégorie U11 (11,8% la saison dernière). Au-delà, le nombre de licences « U11 » est de 5,5% au plan national.

b. <u>Le Comité de Direction</u>

Le Comité Directeur s'est réuni 5 fois en réunion ordinaires.

La Compagnie d'arc a participé à l'Assemblée Générale du Comité départemental de Tir à l'Arc qui s'est déroulée le 29 mars 2025, et à celle du Comité Régional d'Ile-de-France du 17 février 2025.

Durant cette année nous avons participé à la fête de la ville le 22 juin 2024 et du 21 juin 2025. Nous remercions les archers ayant aidé lors de ces journées. Il est important d'avoir un maximum de bénévole pour que ce type de journée soit une réussite.

Pour information, le SI a attribué une subvention de 2500€. La compagnie le remercie pour cela.

La Compagnie a également participé au forum des associations le 7 septembre 2024.

Pour les animations internes, la Compagnie d'arc a organisé cette année :

- Le pot de bienvenue le 9 octobre 2024 pour les Jeunes et le 10 octobre 2024 pour les adultes.
- Le tir de Noel pour les jeunes et les adultes.
- Tir de la Saint Sébastien le 25 janvier 2025.
- Deux passages de flèches: 19 et 20 mars 2025. D'autres ont eu lieu, mais avec les entraineurs.

- L'Abat l'oiseau le 5 avril 2025 : Pascal RAVAILLE devient notre nouveau roi 2025 en touchant l'oiseau. Maud DUFOUR et Christophe LAMOUREUX sont les vainqueurs du tir débutant. Nous les félicitons de nouveau. Il n'y a pas de roitelet cette année, l'oiseau n'ayant pas été touché.
- Le Repas champêtre le 22 juin 2025 qui aura lieu ce jour.
- L'initiation en faveur de personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap qui va avoir lieu le 15 et 24 juillet.

Au-delà, le Bouquet Provincial a eu lieu le 18 mai 2025 à Saint-Maximin dans l'OISE. La Compagnie a été représentée à cet évènement festif par 2 personnes, Ruddy PERROT et Aurélien DODE, permettant ainsi aux archers qualifiés de participer au futur Championnat de France Beursault qui aura lieu le 5 octobre 2025 à Soissons (02).

II. Rapport financier et cotisations

Jean Claude Boussarie fait le bilan financier détaillé de l'année écoulée.

Il rappelle que les comptes de la Compagnie se font (toujours ...) du 1er juin au 31 mai de l'année suivante, ce qui ne correspond pas complètement à une année sportive et explique des écarts dans les rentrées et sorties (subventions SIS et prestations externes par exemple).

Pour la saison 2024-2025, les recettes ont été de 20396,65 €, en hausse de 12,65% par rapport à la saison précédente, et les dépenses ont été de 27546,33 €, en hausse de 56,13 %. Ce qui amène à un solde négatif de - 7149,68 €.

<u>Les recettes de cette saison</u>, sont légèrement supérieures à la saison passée en raison de la hausse des effectifs.

Les subventions en provenance du SI sont équivalentes à celles de la saison passée, à hauteur de 2200 €.

Du fait du décalage évoqué ci-dessus, cette saison nous n'avons pas reçu la subvention du Département (pour mémoire, la saison précédente, nous avions enregistré 2 subventions).

La subvention 2025 du SI (2500 €) a été virée le 11 juin et donc n'apparaîtra que sur les comptes de la saison 2025-2026.

Enfin, la FFTA via le CD 77 nous a octroyé 200 € d'aides.

Les dépenses de cette saison sont en forte hausse :

- Notre prestataire Alexandre Pichat a été plus réactif pour présenter ces factures, ce qui explique, que malgré une provision de 2000 € prévue lors des comptes de la saison passée, nous avons réglé plus de 9000 € pour la période septembre 2024-février 2025. Et il nous manque les informations pour la fin de la saison 2024-2025,
- ❖ Un effort important (3560 €) a été fait pour remettre à niveau notre stock de vêtements aux couleurs de la Compagnie,
- ❖ Un certain nombre de factures de l'Archerie datant de mi 2023 à mi 2024 nous ont amené à régler plus de 2000 €. Ces retards de paiement proviennent pour partie d'un manque de coordination au niveau du bureau de la Compagnie, mais aussi d'un manque de vigilance de la part de notre fournisseur,
- ❖ Enfin la Compagnie a effectué un premier versement de 2600 € à Lyon Archerie, pour lancer les travaux de remise en état des cibles du terrain extérieur. Le solde de cette opération apparaîtra sur les comptes de la saison 2025-2026.

En conclusion de tout cela, la compagnie termine cette saison avec un résultat fortement négatif, mais cohérent avec les objectifs économiques de la Compagnie.

Le trésorier propose donc de ne pas modifier les conditions tarifaires pour la saison 2025-2026.

En conclusion:

- La Compagnie assume la totalité des frais d'inscription des archers aux différents concours,
- Le prêt des arcs par la Compagnie est limité à 1 an pour les adultes et 2 ans pour les jeunes, au-delà, la location des arcs semi-compétition est au tarif de 100 € pour une saison.

1969

La Présidente reprend la parole afin d'évoquer le point 3 de l'ordre du jour.

III. <u>Initiation</u> /Perfectionnement

a. Initiation adultes du mardi soir

Comme l'année précédente, l'initiation adulte a eu lieu les mardis soir et 11 archers ont participé (dont 10 nouveaux).

L'initiation des adultes est assurée le mardi soir par Yann. L'ensemble de la Compagnie le remercie pour cet investissement.

Ce groupe était assidu et y régnait un très bon état d'esprit. Parmi les 11 archers :

- > 9 ont reçu la flèche blanche (1er niveau),
- > Et 7 ont reçu la flèche noire (2ème niveau).

7 sur 11 archers ont déclaré souhaiter continuer la saison prochaine.

La cotisation annuelle pour suivre cet entrainement s'élève à 150€.

b. Perfectionnement adultes du jeudi soir

Comme en 2024, ils ont eu lieu le jeudi soir 1 fois sur 2. 13 adultes (dont 2 féminines) ont participé au cours.

Alex PICHAT a accepté de faire les entrainements des adultes en perfectionnement et renouvelle l'année prochaine, les jeudis soir une semaine sur deux.

Les coûts sont les suivants : 42.00 € euros de l'heure et 0.40c pour les frais kilométriques.

Ce jour-là est dédié également aux entraînements libres.

La cotisation annuelle pour les archers est de 150 €.

A ce jour, 7 archers souhaitent rejoindre le cours de perfectionnement. Il reste encore 7 places.

Parmi les 13 archers :

- > 2 ont reçu la flèche rouge (3ème niveau).
- > 1 a reçu la flèche jaune (5ème niveau)

c. Cours jeunes du mercredi

Concernant les enfants, nous avons formé deux groupes :

- Un groupe de 10 jeunes débutants.
- Un groupe de 12 jeunes âgés de 10 à 16 ans avec trois débutants.

1 jeune U21 s'est entrainé avec les adultes.

Notre encadrant a fait passer les flèches de progression et les jeunes ont participé à la session de flèches de progression et de plumes :

- > 11 jeunes ont obtenu la plume blanche
- > 8 jeunes ont obtenu la plume noire
- > 1 jeune a obtenu la plume rouge
- > 5 jeunes ont obtenu la flèche blanche (1er niveau)
- > 1 jeune a obtenu la flèche bleue (3ème niveau)

De plus, 9 jeunes sur 23 souhaitent poursuivre le Tir à l'Arc la saison prochaine. A ce jour, nous n'avons pas de réponse pour les autres.

En outre, l'encadrement des jeunes pour l'initiation/perfectionnement le mercredi a été pris en charge par notre entraineur, Alexandre PICHAT. Il sera présent la saison prochaine et nous le remercions.

Il est assisté par Christian MASSE. Certains archers ont également aidé et nous les remercions. La cotisation annuelle pour accéder à cet entrainement de qualité s'élève à 140€/an.

Nouvelles modalités d'inscription

Afin de simplifier l'aspect administratif d'inscription au sein de la compagnie mais aussi pour un souci d'écologie (zéro papier) et surtout pour pouvoir proposer un paiement sécurisé en ligne par CB, il a été décidé de passer par le site HelloAsso. Le bureau remercie grandement Nathalie (Secrétaire) qui a passé beaucoup de temps pour voir le fonctionnement et créer la page d'inscription. La présidente laisse la parole à Nathalie (Secrétaire) pour présenter ce nouveau fonctionnement.

IV. Compétitions

Pierre PLE a rédigé la synthèse sur les départs et les performances des archers.

Il a inclus toutes les participations aux compétitions jusqu'au tir du Bouquet (05 juillet). Reste à ajouter les résultats à venir.

✓ Les jeunes : nombre de concours et podiums :

- Aymeric LEMEUNIER a terminé 3eme au Championnat départemental Salle Jeunes.
- 5 jeunes ont participés au tournois jeunes 2025 :
 - o Au classement débutants U15 : Alexis CHAINEAU 6ème sur 20
 - Au classement confirmés :
 - U15: Alya NATIVEL 10^{ème} sur 24
 - U15: Lohan DUVERGER 3^{ème} sur 18
 - U18: Justine LEGRAND 1ère sur 14
 - U18: Lila LEDOUX sur 4^{ème} sur 14

✓ Les adultes : nombre de concours et podiums :

Chez les Adultes, 12 archers ont participé à 23 compétitions, soit 59 départs au cumul et 11 podiums :

- Sandrine MONROY: 1 fois 3ème, 2 fois 1ère (Championne départementale Beursault, et qualifiée pour les championnats d France 'édition 2025),
- Pascal RAVAILLE: 1 fois 3eme, 1 fois $2^{\text{ème}}$, 2 fois premier ($2^{\text{ème}}$ au Championnat Départemental Beursault, et qualifié pour les championnats de France 'édition 2025),
- Pascal DEVIGNE et Aymeric LEMEUNIER 1 fois 3ème
- Alain TALLEMET et Ingrid GAUTIER: 1 fois 2ème

A noter la participation soutenue de la Famille GAUTIER : Ingrid et Maurice ont pris part à 25 départs à eux deux, soit 42% des départs de la compagnie.

Pas d'équipe en division cette année.

2 pelotons sont réservés à LISSES pour le tir du bouquet Le 5 juillet (reste 1 place dispo à 14h).

1969

V. Equipements/Horaires

Les horaires en salle sont reconduits pour la saison prochaine soit:

- Mardi soir 20h30 /22h30 réservé à l'initiation adulte
- > Mercredi 16h00 / 19h00 (initiation et perfectionnement enfants et entrainement pour tous (les cibles amovibles permettent d'effectuer des tirs dans les deux sens).
- > Jeudi 20h30 / 22h30 perfectionnement adultes et entrainement pour tous.
- > Samedi 9h00 /12h entrainement pour tous.
- > Comme chaque année, des créneaux supplémentaires le dimanche matin.
- > Le pas de tir extérieur est en accès libre pour les archers confirmés (code accès).

Le président du basket souhaitait nous céder le créneau du mercredi soir et récupérer celui du jeudi. Ceci convenait à notre entraîneur et après sondage au sein de la compagnie les archers étaient pour. Cependant le club où Alexandre effectue d'autres entraînements n'a pas obtenu l'accord de changement de ce créneau pour la saison prochaine.

<u>Pour rappel</u>: Il faut 2 archers minimum pour la fréquentation, les jeudis, les samedis et les dimanches.

Concernant le matériel :

- Les arcs prêtés aux jeunes pour 2024-2025 ont été restitués afin d'être remis en état pour l'année prochaine. Néanmoins, les archers adultes qui reprendront une adhésion l'année prochaine ont conservé leur arc.
- Pour rappel 8 personnes ont des badges pour accéder au gymnase de 7h à 23h, 7jours sur
 7. Les archers ayant les badges sont, Myriam DORILLEAU, Yann DEHECQ, Nathalie LE BIHAN, Christian MASSE, Alexandre PICHAT, Ruddy PERROT, Thierry BERTHIER et Pierre PLÉ.

Concernant les travaux :

- Nous remercions, Christian MASSE, Alain TALLEMET, Nathalie LE BIHAN, Thierry BERTHIER, Jean-Claude NICOLLE, Kévin GUILLAUME, Philippe DA SILVA, Myriam DORILLEAU pour la démolition des cibles, pour avoir fait un bon coup de propre sur les toits du pas de tir extérieur, dans et autour du chalet et sur la pancarte de distance du tir campagne.
- > Le changement et la réparation de la ciblerie intérieur est prévue les 24 et 25 juin 2025. La compagnie remercie vivement le SI qui a investis 100% pour ces travaux.
- > Le changement des cibles 4, 5 (50m), 9 et 10 (70m) est prévu les 24 et 25 juin 2025. Pour rappel, le terrain extérieur ne sera pas accessible pendant ces dates. La compagnie remercie également le SI pour avoir investi 50% dans ces travaux.
- > 2 cibles mobiles supplémentaires ont été acheté également.
- Eclairage extérieur: Il n'a pas été prévu de mettre l'éclairage pour le moment sur le pas de tir extérieur. Le SI a pris en compte notre demande mais vu les contraintes budgétaire ces travaux ne sont pas prévus.
- > Pour agrémenter l'extérieur du chalet, notre Présidente fournira un deuxième banc.

VI. Votes

Chaque point a été débattu<mark>et la Présidente propose aux membres présents</mark> de voter. Le rapport moral est adopt<mark>é à l'un</mark>animité des <mark>présents o</mark>u représentés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport sur les compétitions et sur les modalités d'inscription en 2025 sont adoptés à l'unanimité des présents ou des représentés.

VII. Perspectives

Il sera vu la réfection des cibles, 6, 7 et 8 en 2026 si le budget du SI et de la compagnie le permettent.

La Compagnie a toujours le projet de reconstruction du pas de tir Beursault sur le terrain mais il est laissé de côté pour le moment. En effet, ceci représente beaucoup d'investissement de la part de la compagnie tant humain, technique et financier et du soutien du SI.

2025 sera également l'année du changement pour notre drapeau. Le modèle a été choisi, il reste le devis à effectuer et à valider.

VIII. Points divers

Pour rappel, de nouveaux t-shirts adulte ont été créés et sont disponibles, leur prix est à 27€.

IX. Election du Conseil d'administration

Cette année est une année importante pour le conseil d'administration, en effet Jean-Claude BOUSSARIE, notre trésorier depuis le 12/09/2003 quitte la compagnie pour de nouvelles aventures!

Pour le fonctionnement de la compagnie, le conseil d'administration a besoin de plus de personne : nous avons besoin **de vous**.

En effet 12 personnes peuvent en faire partie alors que nous sommes aujourd'hui que 6. Vous pouvez donc rejoindre le conseil d'administration. Sans votre aide, la Compagnie sera contrainte d'organiser moins d'événements et festivités.

M. Stéphane RYCKEWAERT, Mme Maud DUFOUR et Mme Fabienne MOURET ont envoyé leur candidature par mail à la compagnie pour faire partie du Conseil d'Administration.

Les élections ont lieu à bulletin secret et le décompte des voix est effectué.

Sont élus au Conseil d'Administration à l'unanimité:

- Maud DUFOUR,
- Fabienne MOURET
- Stéphane RYCKEWAERT

Après une rapide réunion, le nouveau bureau est composé comme suit :

- Présidente/Capitaine: Myriam DORILLEAU
- Trésorier : Stéphane RYCKEWAERT
- Secrétaire : Nathalie LE BIHAN

Cette équipe prendra ses fonctions le lendemain de son élection.

X. Remise des récompenses

Trois de nos archers compétiteurs ont pu obtenir des récompenses. Ainsi, nous remettons à :

- Aymeric LEMEUNIER la récompense suivante :
 - o 1 badge noire de tir en salle lors du championnat départemental jeunes à Chelles (506 points).
- Sandrine MONROY la récompense suivante :
 - o 3 Marmots de tir Beursault pour 39H au concours Beursault de lisses.

Tous les points de l'ordre du jour ont été examinés.

La Présidente tient à remercier :

- > Philippe DA SILVA pour son travail de communication sur notre site.
- > Nathalie LE BIHAN pour son travail de secrétaire et sa grande implication dans la compagnie,
- > Pierre PLE pour sa mission de gestion des compétitions,
- > Yann DEHECQ pour son investissement en tant qu'entraineur des adultes débutants,
- > Christian MASSE pour son dévouement auprès des jeunes le mercredi et la réparation du matériel.
- > Jean-Claude BOUSSARIE, notre Trésorier pour sa gestion et ses conseils et pour ces 25 ans au sein de la Compagnie et 22 ans en tant que térsorier,
- > L'ensemble des archers qui nous ont aidés lors des travaux, des manifestations que la Compagnie a organisé ou auxquelles elle a participé.
- > Les entraineurs pour leur travail durant cette saison.
- > Le SI pour son soutien tout au long de la saison et pour tous les travaux réalisés.
- > De la confiance de tous les archers et des parents des jeunes.

Elle propose de lever l'Assemblée Générale et de partager tous ensemble le pot de l'amitié.

Bonnes vacances à toutes et tous!

L'Assemblée Générale est close à 12h20.



